ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Transports dans le Val-d'Oise

Question écrite n° 31024

Texte de la question

Mme Cécile Rilhac attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur la mobilité dans le Val-d'Oise. Le Val-d'Oise est aujourd'hui à un tournant majeur de son avenir économique, social et écologique. Le 7 novembre 2019, le Gouvernement a officialisé l'abandon du projet Europacity, car celui-ci était inadapté aux attentes des Français en matière d'écologie et de développement durable et ne correspondait pas aux engagements pris dans ce sens par le Président de la République. Si les raisons du renoncement à ce projet de grande envergure sont légitimes, cela doit pousser à prendre des initiatives solides pour répondre au sentiment d'oubli ressenti par un bon nombre de Valdoisiens. En effet, à l'aube de cette nouvelle décennie, le Val-d'Oise doit demeurer un territoire d'avenir, dynamique et attractif. Mme la députée souhaite donc attirer l'attention de Mme la ministre sur la zone aéroportuaire Roissy-Charles de Gaulle et la possibilité de mieux la relier au Val-d'Oise. Cette zone est un bassin d'emploi extrêmement important. Cependant, seulement 10 % des emplois de Roissy-Charles de Gaulle sont pourvus par des Valdoisiens, alors même que cette zone s'étend sur une partie du Val-d'Oise. Ce chiffre n'est pas acceptable et ne peut qu'inciter à repenser la mobilité dans le Val-d'Oise, particulièrement de l'ouest vers l'est du département. Elle l'interroge sur les dispositions qu'elle envisage de prendre pour faciliter le transport des Valdoisiens vers la zone aéroportuaire Roissy-Charles de Gaulle.

Texte de la réponse

À l'issue du Conseil de défense écologique du 7 novembre 2019, le Gouvernement a annoncé l'abandon du projet Europacity mais s'est engagé à rester attentif au dynamisme du département du Val d'Oise, particulièrement en termes de mobilité. Dès novembre 2019, M. Francis Rol-Tanguy a été chargé de « l'élaboration d'un projet de stratégie d'aménagement et de développement durable ». Puis, le préfet du Val d'Oise a été mandaté afin de préparer, en lien avec les élus locaux, un projet de plan d'actions à partir des propositions du rapport de M. Rol-Tanguy. Le préfet du Val d'Oise a remis son rapport à la fin de l'année dernière. Le 7 mai 2021, le Premier ministre a présenté le plan du Gouvernement pour le Val d'Oise. Ce plan est ambitieux. Sa première priorité est de mieux relier le Val d'Oise à l'ensemble de l'Île-de-France pour lutter contre l'enclavement. La réalisation de la ligne 17 du Grand Paris Express est ainsi confirmée. L'objectif est de mettre en service cette ligne jusqu'au parc des expositions en 2027, en desservant le triangle de Gonesse, afin de renforcer l'attractivité du pôle aéroportuaire et du Grand Roissy et d'améliorer l'accessibilité des habitants de l'Est du Val d'Oise à Paris et à l'ensemble de l'Île-de-France. Par ailleurs, le projet d'interconnexion de la ligne H à Saint-Denis - Stade de France sera mis en œuvre. Cette interconnexion permettra de relier la ligne H, le RER D et plusieurs lignes du Grand Paris Express. Ensuite, les transports en commun pour relier l'Est du Val d'Oise au bassin d'emploi autour de la plateforme aéroportuaire de Roissy-Charles de Gaulle seront également améliorés grâce à la mise en service de trois nouvelles lignes de bus à haut niveau de service qui permettront de relier Goussainville, Villiers-le-Bel et Sarcelles au Grand Roissy. Enfin, le projet de ligne ferroviaire nouvelle Roissy-Picardie a été confirmé à l'échéance de 2025. Dans ce cadre, la gare de Survilliers-Fosses sera aménagée en pôle d'échanges multimodal avec, en particulier la réalisation d'une passerelle permettant d'assurer aux voyageurs l'interconnexion entre les TER Roissy-Picardie et le RER D. L'État est au rendez-vous

de ses engagement et compte sur la mobilisation des collectivités locales pour mener à bien ces projets.

Données clés

Auteur : Mme Cécile Rilhac
Circonscription : Val-d'Oise (3e circonscription) - La République en Marche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 31024
Rubrique : Transports
Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire
Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 7 juillet 2020, page 4698
Réponse publiée au JO le : 14 décembre 2021, page 8896